

Modèle de guide de préparation pour l'indice ultraviolet (UV)

Rôle du personnel enseignant, des entraîneurs et des superviseurs d'activités intra-muros

- S'il y a lieu, avant les activités physiques extérieures, vérifier l'indice UV et annuler ou modifier les activités si les rayons du soleil présentent un danger pour les élèves.
- Mesures à prendre :
 - Le personnel enseignant, les entraîneurs et les superviseurs d'activités intra-muros doivent informer les élèves des effets nocifs du soleil et des façons de se protéger. S'il y a lieu, ils doivent aussi encourager les élèves à prendre les précautions suivantes :
 - porter un chapeau
 - porter des lunettes de soleil
 - appliquer de l'écran solaire
 - limiter le temps d'exposition au soleil quand l'indice UV est supérieur à 5